

UNE MISSION INTERMINISTERIELLE ... A L'OUVRAGE !

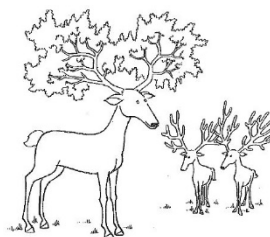


Passez l'ONF à la machine, faites bouillir

Pour voir si les couleurs d'origine peuvent revenir.

SOMMAIRE

	Page
Editorial	1
Exit Dubreuil	2
Hêtre ou ne plus être	3
Produire plus tout en préservant mieux	4 - 5
Les Eaux et Forêts de l'Europe nouvelle	6 – 7
Mars 2029 : Moi, forestier, livreur de journaux et candidat « Forêt Debout »	8 - 9
Brèves	10 -11
Visionnaire	12
Quelques récits du vivant	13
Mission conjointe d'évaluation du COP 2016-2020	14
Solidaires du Burkina Faso	15
Fiche de poste, appel de candidature	16
Il était une fois	17
Fusion d'UT (suite de la suite)	18
Naissance d'une relation toxique	19-20



Et si « nous » voulons survivre à l'Anthropocène, cette ère indéterminée qui est la nôtre, dans laquelle le monde au-delà de l'humain est de plus en plus transfiguré par le trop humain, nous devons cultiver activement ces manières de penser avec et comme les forêts.

E. Khon – Comment pensent les forêts

EDITORIAL

Début 2019, le DG a quitté ses fonctions plus vite qu'il ne l'envisageait. Si on peut, pour beaucoup, se féliciter de ce départ, on ne peut que regretter que l'ère DUBREUIL ne soit encore d'actualité. Quid des restructurations, toutes n'ont pas été suspendues. Quid, des objectifs de masse salariale 2019 : ceux de la Bourgogne Franche-Comté sont fixés à 59 603 K€ pour 819 Equivalents Temps Pleins fonctionnaires et salariés à comparer aux 844 ETP de 2018. La perte sèche de postes reste d'actualité. On ne parle plus de suppression de postes, mais de gel (tout est pour l'instant en standby).

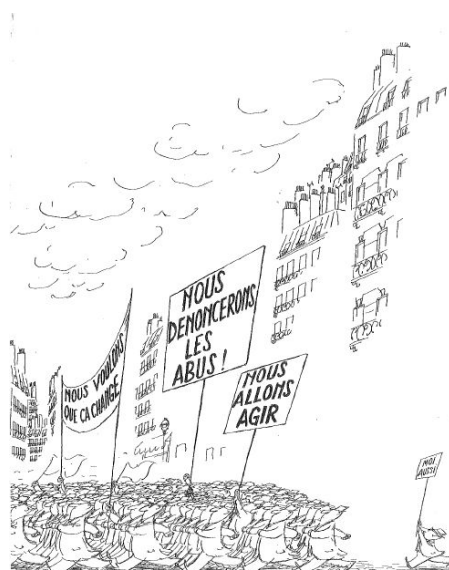
L'ONF a « *chaud aux fesses* » : son avenir est suspendu aux décisions prises prochainement par le gouvernement via nos tutelles. Le rapport de la Mission Interministérielle qui rendra ses conclusions fin mars devrait servir de base pour fixer le devenir de notre établissement. Qu'en sera-t-il de son futur statut ; consolidé, transformé en EPA ou en Société Anonyme ? Tout est ouvert. Il est à espérer que les Inspecteurs Généraux prendront en compte la FORET dans toutes ses composantes dans leurs préconisations ; que le long terme prévaudra sur le court terme ; que l'intérêt général sera au cœur de leurs préoccupations et que l'ONF comme opérateur unique sera la solution retenue.

Rêvons un peu ! Serait-il possible que les préconisations favorisent le recrutement de fonctionnaires pour assurer une gestion durable et multifonctionnelle ?

La FORET reste au cœur de nos préoccupations. Soyons vigilants pour qu'en cette période incertaine climatiquement, les décisions prises quant à sa gestion ne mettent pas en danger un avenir déjà fort incertain. La France bénéficie encore de superficies forestières d'importance, d'un maillage territorial qui suscite l'envie ; réunissons nos forces pour sa défense.

On compte sur vous.

Véronique BARRALON



EXIT DUBREUIL

En décembre dernier, nous consacrons notre première page à celui qui était encore directeur général de l'ONF et nous envisagions alors de lancer une motion de défiance à son encontre. Inutile finalement, car début janvier, juste après avoir reçu ses vœux, nous avons appris sa mise en retraite anticipée. Cette bonne nouvelle arrive toutefois bien tard, car en trois ans et demi de gouvernance, ce personnage incompetent et sans états d'âme aura fait des dégâts.

Une entrée fracassante

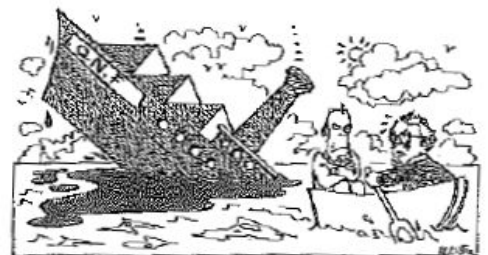
En juin 2015, à peine arrivé à la tête de l'ONF, le dénommé Christian Dubreuil, obscur énarque annonce péremptoirement qu'il va vendre le Centre National de Formation Forestière de Velaine et que cela génèrera 5 millions d'euros. Dans son entourage dirigeant, il écarte très rapidement et brutalement toute personne susceptible de faire de l'ombre à son pouvoir ou ayant eu l'outrecuidance de viser le même poste que lui. Dans les instances représentatives du personnel, il ignore les propositions des syndicats. Ses notes de service, ses décisions s'enchaînent sans tenir compte des règles de la fonction publique, plus largement des règles démocratiques. Dénoncer un contrat, à l'image du COP, ne lui pose aucun problème.

Culte de la personnalité

Son comportement outrancier est renforcé par une communication qui le met en scène et donne l'illusion de son omniprésence, de son hyperactivité. Ses cravates fleuries sont là pour masquer une personnalité austère, raide et froide. Il aime les petites phrases, les expressions provocantes, méprisantes, décalées, voire fausses, largement diffusées au personnel. Ses vœux, pourtant très conventionnels, sont envoyés par la Poste, au domicile des agents. Il veut incarner pleinement la direction de l'ONF et donner le sentiment qu'il décide de tout. Qu'il donne le cap comme un premier de cordée, que le pouvoir est vertical. Un petit autocrate en somme que tout le monde surnomme très rapidement « Moi je »... Son exemple est le Président de la République mais il en est une très pâle copie. Comme lui, il raille l'« *ancien monde* », l'attachement rétrograde, selon lui, du personnel au passé, ce temps antérieur qu'il voit comme figé, dépassé alors qu'il faut « *moderniser* », être plus efficace, en mouvement. A aucun moment, il considère que l'ONF est l'héritier des Eaux et Forêts, d'une sylviculture exemplaire lancée sous Colbert et que la qualité du service apportée par l'Etablissement qu'il dirige est le résultat de connaissances, d'expériences transmises, accumulées au cours de plusieurs siècles.

Aux oubliettes

En trois ans et demi, ce dirigeant aura démolì ce qu'auront patiemment construit des générations de forestiers. Ce « *sniper* » ne sera pas parvenu finalement à vendre le Campus de Velaine. En externalisant la formation, il l'a non seulement vidée de sa substance mais en plus en a alourdi le coût. D'une manière générale, sa gestion financière de l'Etablissement est catastrophique. Le dialogue social n'aura jamais existé sous sa gouvernance, court-circuitant les corps intermédiaires et refusant, par peur d'être humilié, d'aller au contact de son personnel dans les territoires. Car il n'a aucun fond, ne maîtrise pas son sujet. Dans les médias, devant les sénateurs il est insipide, inconsistent. A tel point que dans les Ministères, on finit par se dire qu'il ne fait pas l'affaire.



Aussitôt mis en retraite anticipée, aussitôt oublié par tout le monde, porté disparu dans Intraforêt. Un homme du passé... que personne ne va regretter.

HETRE OU NE PLUS ETRE

L'année 2018 a été particulièrement riche en rebondissements. Même si les montagnes "russes" ne nous sont pas étrangères, comme environnement, nous aurions préféré voyager au pays des moines tibétains.

En effet, souvenez-vous, d'abord il y a eu l'hiver, long, pluvieux, violent, qui nous a laissés impuissants. J'ai perdu beaucoup de frères, emportés par Eleanor. De si jolis noms pour de si grandes catastrophes !

Le pire c'est qu'elle est arrivée sans prévenir. Il faisait tellement doux, redoux, radoux, si doux, que beaucoup d'entres nous n'étaient pas en dormance. Leur poids de forme en sève leur a été fatal. Nous, bonnes faines, toujours prêtes à rendre service, nous nous implantons là où personne n'a voulu germer, là où la pente est raide et où notre roche mère se fait tellement envahissante qu'elle ne nous laisse pas émanciper nos racines. Quand le vent s'est engouffré chez nous, les plus lourdes n'ont pas tenu le coup.

La "sélection naturelle" comme les médecins de chez nous appellent ça !

Enfin le printemps est arrivé et nous avons pu faire notre deuil quand sont partis nos compères en planches. Plus de place, plus de nourriture, plus de soleil, cela semblait être mieux qu'au Club Med. C'était sans compter le creux de la vague. Les mois d'été semblaient interminables. Coups de soleil, pas d'eau, toujours cette roche mère qui nous empêche de creuser plus loin; nous étions coincés là, comme des naufragés sur une île déserte, attendant les ravitaillements sans réel espoir, et nous voyant dépérir jour après jour.

J'ai vu des frères malades du cœur, des cancers de l'écorce, qui à l'automne se sont généralisés, payant le poids des sécheresses et des écarts que dame nature nous avait fait subir ces dernières années.

Je ne remercie pas non plus ceux qui passent leurs nerfs sur nous, sous prétexte que nous sommes vieux, que nous ne rapportons plus rien, il faut abrégé notre retraite pour laisser la place aux jeunes. Je vous serais gré de voir plutôt les services que nous avons pu vous rendre et que nous rendons encore : paysage arboré, ruissellement des eaux et lessivage des sols limités, sources d'eau filtrée et j'en passe... Alors pourquoi nous mettre en 1ère ligne, nous exposer aux vents, en enlevant nos vieux qui nous protègent depuis le haut de nos collines ?

Laissez-nous donc évoluer ensemble, comme vous, avec des petits enfants, élevés par leurs parents mais aussi leurs grands-parents, leurs amis, petits ou grands, sapins, chênes, érables, qu'importe, pourvu qu'on évolue les uns avec les autres.

À trop vouloir nous discipliner et nous restreindre, on risque de ne pas se réveiller au printemps...



PRODUIRE PLUS TOUT EN PRESERVANT MIEUX

En 2007, un technocrate imagine ce slogan « *Produire plus tout en préservant mieux* ». La FNB, les COFOR y apposent leurs signatures. Les réactions sont nombreuses et hostiles, nous assistons alors au fruit du marketing au service du greenwashing : technique qui permet de repeindre en vert des façades noircies, de tout changer en ne changeant rien et de le faire savoir en dépensant de l'argent en plaquette glacées et autres joyeusetés.

Pédagogie

La direction locale d'alors, n'y voyant pas de problèmes, s'évertuait avec plus ou moins de conviction selon les personnes à nous expliquer que l'accroissement n'était pas récolté en totalité et que les cloisonnements allaient régler le problème du tassement du sol. Évidemment, nous avons ri, comment ne pas faire autrement devant tant de naïveté. Et puis on s'est agacé, on a élevé la voix, de l'eau a coulé sous les ponts, et le slogan s'est dissout dans les réformes suivantes.

Révélation

J'assiste l'an passé à une formation sur les îlots de vieux bois (IVB) à Rambouillet, et là, telle une pyrale devant une forêt vierge de buis, quelle ne fût pas mon heureuse surprise. En effet, dans l'introduction de l'Instruction biodiversité¹, on peut lire entre autre « *Les directives (...) pour la conservation de la biodiversité viennent compléter les efforts en cours en matière de dynamisation des sylvicultures ...* » (on aurait pu écrire *compenser* à la place de *compléter*.)

Et puis, il y a ces lignes « *Sa conservation [de la biodiversité] est un enjeu fondamental pour l'avenir de l'humanité et doit répondre....* ». « *Or, à l'échelle planétaire, la biodiversité subit une érosion de plus en plus marquée* »



Pour le coup, ce n'est pas écrit sur du papier glacé, mais au sein d'une Instruction. Cela veut dire que ces mots ont un poids et que nous devons le rappeler à qui ne veut pas l'entendre. C'est d'ailleurs ce qu'a fait la DFRN aux directeurs territoriaux adjoints récemment.

Avec mon esprit méfiant, j'ai longtemps pensé que ces histoires d'îlots de vieux bois étaient du greenwashing à la mode forestière. Il s'avère que non, et ces outils nous permettent de faire de belles choses tout en rémunérant les propriétaires forestiers.

1 - INS-09-T-71

2 – Guide Technique « Vieux bois et bois morts » 2017, ONF Catherine BIACHE

Dilemme

Je poursuis dans « *vie ma vie* » de forestier de terrain... Pas plus tard que cette année, après avoir mis en vente un lot de bois façonnés de hêtres principalement, et quelques chênes (10 % du volume), j'apprends par la voix de mon chef que le directeur d'agence s'étonne (peut-être même s'offusque) que ce lot n'ait pas été mieux trié.

J'accepte volontiers les remarques et l'amélioration continue. N'étant pas spécialiste de la vente de bois, je me renseignerai davantage la prochaine fois sur la meilleure manière de vendre les bois de mes communes.

Cela dit, il me semble que même dans ce milieu de la commercialisation, où l'objectif est de mettre bord de route un maximum de bois, ce manque de lotissement est un détail.

J'ai alors repensé à cette histoire de biodiversité, à cette instruction, à ce guide technique *Vieux bois et bois morts*², à l'importance capitale que ces notions ont aujourd'hui pour chacun des forestiers et notre société toute entière.

Je me suis dit que je serais le plus heureux des forestiers si mon chef d'agence, pouvait me faire remarquer avec insistance que la surface de mes îlots de sénescences était trop faible sur mon triage où qu'il manquait d'arbres bio dans le canton « *boivert* ».

Je n'oppose pas commercialisation et protection de nos écosystèmes, seulement l'écart se creuse d'une part entre les attentes de la société, les connaissances scientifiques et les pratiques sur le terrain de l'ONF et d'autre part entre ce qui est mis en avant par l'ONF et la réalité de terrain. Un symptôme en est la montée en puissance des services Bois, eu égard à l'affaiblissement des autres.

N'oublions pas l'essentiel : ce qui tient nos forêts debout et par voie de conséquence l'humanité entière. Les défis climatiques à venir sont abyssaux, il ne tient qu'à nous de les appréhender de la meilleure des manières et pour cela, la connaissance du fonctionnement des écosystèmes et leur protection sont primordiales.

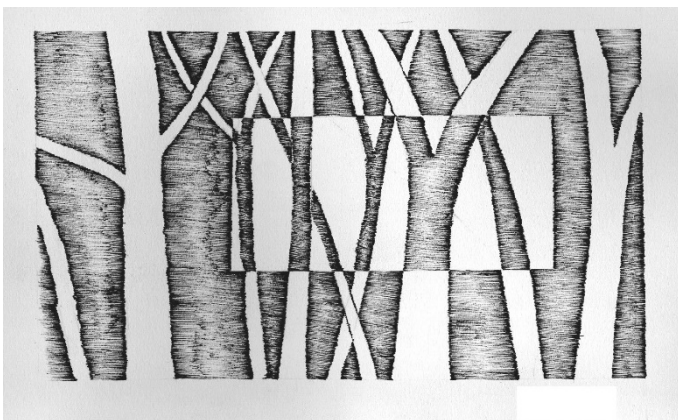


LES EAUX ET FORETS DE L'EUROPE NOUVELLE

En l'absence de débats concernant la forêt, associations, citoyens et forestiers la mettent à l'ordre du jour de l'agenda politique des futurs élus aux prochaines élections européennes. La Journée internationale des forêts du 23 mars a été choisie pour lancer une campagne à Bruxelles.

Le contexte. Depuis de nombreuses années, l'UE réalise d'importants transferts de souveraineté des états membres vers les instances bruxelloises. Des pans entiers de ce qui relevait du choix des Etats membres jusque-là mis en œuvre par chaque pays, sont désormais délégués au niveau européen. Les ressources naturelles telles que nos barrages et retenues d'eau ainsi que la gestion des forêts n'y échappent plus. Pour ce qui est des forêts, Bruxelles manie un double langage, précisant d'une part qu' *« il convient de respecter le caractère local et régional du secteur ... en soumettant les plans forestiers aux réglementations nationales »* (1) et d'autre part préempte, par ses choix énergétiques et environnementaux *bas carbone*, toute alternative au bénéfice des gros opérateurs de l'énergie et à l'industrie de la bioéconomie. En effet, l'UE considère désormais *« La bio économie (comme l'), élément central d'une croissance intelligente et verte, nécessaire »*. Déterminante même dans la transition d'une économie basée sur les énergies fossiles, à une économie *verte*. Au point qu'elle stipule de façon explicite qu'elle *« s'opposera à toute priorité juridiquement contraignante restreignant le marché de l'énergie »*. Ce que confirme par ailleurs le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker dans une déclaration récente et pour qui *« Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens »*. Ce transfert des décisions forestières aux instances de l'UE a eu lieu début 2015, lors de la mise en place de sa Nouvelle stratégie relative aux forêts.

Pour s'y conformer, la France formalise fin 2015 sa stratégie bas carbone dans laquelle elle va *« fortement accroître le volume de bois prélevé... afin de limiter le recours aux énergies fossiles »*, et *« quintupler la disponibilité en produits biosourcés (notamment bois) avec une structuration de la filière permettant de le satisfaire »*. (cf. création des Commissions nationales et régionales de forêts).



A l'occasion de sa sixième étape du Grand débat national en Bourgogne début 2019, Emmanuelle Wargon secrétaire d'état auprès du Ministre de la transition écologique confirme que *« La forêt est une filière que l'on peut vraiment développer et il y a beaucoup à faire avec le Ministère de l'Agriculture et l'ONF... pour l'énergie renouvelable et la biomasse que l'on veut développer »*. Bref, c'est bien dans ce contexte que la mission interministérielle fera ses propositions fin mars.

L'histoire semble entendue ; les services publics à la française ont fait leur temps. Les communes forestières ont pris acte de la dérive d'un ONF rendu ingouvernable, dérive précipitée par les provocations répétées de son directeur sortant. Désormais celles-ci se déclarent prêtes, en tout cas au niveau de leurs instances dirigeantes, à se passer de l'ONF. Afin de sortir de l'impasse, ce sera donc « *sans tabou* » que « *la mission interministérielle proposera plusieurs scénarii d'évolution, compatibles* précise la représentante du 1^{er} Ministre au Conseil d'administration du 29 novembre dernier, *avec la réglementation européenne*. Au dernier salon des Maires, qui fut selon COFOR Info « *un plein succès* », une convention a même été signée avec DALKIA, entreprise du groupe EDF qui développe notamment les énergies renouvelables.

Situés au cœur de la transition énergétique, les territoires et les forêts, à l'instar des barrages et de leurs ressources en eau sont à leur tour livrés à l'avidité du court terme.



MARS 2029 : MOI, FORESTIER, LIVREUR DE JOURNAUX ET CANDIDAT « FORET DEBOUT »

Du lundi au vendredi en journée, il exerce sa fonction de forestier dans le département du Doubs. Mais avant d'embaucher et le week-end, il dépose le quotidien *L'Est Républicain* dans les boîtes aux lettres des abonnés de son secteur. Et s'il lui reste du temps, il fait campagne pour décrocher un troisième boulot : élu à l'Assemblée Nationale.

Précarisation des forestiers

Lassé de voir le Budget de la Forêt constamment rogné, il a d'abord fait grève avec ses collègues en février afin de demander plus de moyens pour exercer sa fonction. *« Alors que nous gérons chacun des forêts dispersées sur des territoires de plus en plus étendus et que notre travail nécessite une forte présence sur le terrain, nous partageons un véhicule pour trois. Comment mettre des entreprises en chantier, suivre des exploitations, réceptionner des coupes de bois quand plusieurs d'entre nous ont besoin de se déplacer en même temps ? Et puis, depuis la disparition de l'ONF en 2020, les Maisons Forestières (MF) ont été vendues. Plus aucun d'entre nous n'est logé par l'employeur et donc nous ne vivons plus au cœur des massifs forestiers. Un véhicule par personne, c'est indispensable ! ».*

En zone frontalière, se loger coûte cher, mais ce n'est pas tout. Comme ses collègues, il est obligé d'acheter ses chaussures de travail, ses vêtements de pluie, ses cartouches d'imprimante, ses fournitures de bureau : *« J'essaie de ne pas trop calculer, dit-il, ça me déprime. Je dépense entre 1 000 et 1 500 euros par an ».* Obligé de mettre la main à la poche alors que son salaire ne suffit pas à le faire vivre.

Pour compléter ses revenus, tous les matins, il se lève tôt. Sa mission, livrer le quotidien local à une centaine d'abonnés. L'hiver avec les routes enneigées, verglacées, il doit être prudent, et le week-end, pas question de récupérer de la semaine. Il faut se lever à la même heure pour que les lecteurs aient les nouvelles du jour au petit-déjeuner.

A son salaire modeste, s'ajoute un statut inconfortable. Son CDI au sein de France Forêt Bois (FFB), héritière de feu l'Office National des Forêts (ONF) est certes mieux qu'un CDD mais bien insuffisant au regard des pressions que peuvent exercer des élus locaux ou des acheteurs de bois qui veulent respectivement augmenter leurs recettes ou faire des profits sur le dos de forêts qui sont gérées de moins en moins durablement depuis la privatisation de la gestion des forêts communales. Continuer à « faire » de la sylviculture, son cœur de métier, est de plus en plus difficile. Les conflits éthiques sont fréquents.

Engagement politique

Grâce à leur mouvement, les forestiers ont obtenu quelques moyens supplémentaires, toutefois bien insuffisants au regard des pertes subies notamment en terme d'effectifs depuis près de quatre décennies. Mais ils ont surtout constaté que leurs élus étaient déconnectés.

Lors d'une réunion, au sujet des moyens humains et matériels insuffisants par rapport aux surfaces forestières croissantes à gérer, à une dérive industrielle de la gestion des massifs boisés et à une vulnérabilité croissante des arbres face au réchauffement climatique, les forestiers se sont retrouvés face à un député de la majorité obtus : *« Il nous a traité de menteurs quand nous lui avons dit que nous gérons 3 000 ha de forêt productive et que la charge de travail devenait intolérable avec les aléas climatiques. Il nous a assuré qu'il en savait plus que nous. »*

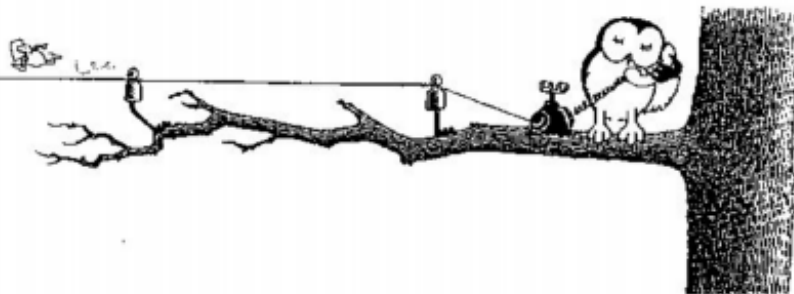
Il n'en fallait pas plus pour Laurent D., un des militants, de briguer sous les couleurs « *Forêt Debout* », le siège de député local.

Et quand il fait du porte à porte dans la circonscription, les gens le voient d'abord comme un forestier. Il est surtout question de besoins en service public, de réchauffement climatique, de la communication entre les arbres, de leur vulnérabilité, de leur rôle essentiel pour l'humanité, de la forêt comme sanctuaire de la biodiversité.

En Franche-Comté, les forestiers sont populaires et reconnus.

Fort de cette légitimité, Laurent D. et ses collègues espèrent faire ensemble leur prochaine entrée au Palais Bourbon en mai.





Au supplice de Bambi. Un braconnier multirécidiviste du Missouri qui a été condamné à un an de prison pour avoir tué des centaines de cervidés. Il devra visionner tous les mois Bambi, le film de Disney qui raconte la triste vie d'un faon dont la mère a été tuée par un chasseur.



Après moi le déluge ? Le gouvernement vient de geler les financements destinés à l'Agence Française de la Biodiversité, des Conservatoires d'espaces naturels, des Parcs naturels et de Rivages de France et veut solder l'ONF. L'environnement, (re) commencerait-il à bien faire ?



Plus égaux que d'autres. Depuis la crise de 2008 le nombre de milliardaires a triplé dans notre pays et 26 d'entre eux détiennent la richesse de la moitié la plus pauvre de la planète. Un lien s'impose entre ces écarts extravagants de richesse et les limitations croissantes des libertés publiques comme celui du droit de manifester.



Une nouvelle ruée vers l'or. Depuis 30 ans et en quête d'humidité, les $\frac{3}{4}$ des arbres des Etats Unis se déplacent non pas vers le nord mais vers l'ouest, en direction de l'Océan Pacifique.



L'adaptation. La filière Comté qui a fait le choix de la qualité par une limitation de sa production s'interroge à présent sur une baisse du nombre d'animaux à l'ha et un passage généralisé au Bio. En effet, pour être durable ; « la seule solution raisonnable est d'opter pour un scénario de décroissance des productions ». (ER 1/3/2019) Idem pour la forêt ?



Des zads partout ? La mission interministérielle a rencontré les syndicats de BFC fin février. Ne reste plus qu'à espérer que ses propositions favorisent la multifonctionnalité avec des objectifs de récolte aussi bien nationaux que régionaux revus à la baisse. Sinon...



Cahiers de doléances de 1789 (bis). Les débats actuels actualisent la culture politique de notre pays. Comment se fait-il que les prix augmentent alors que les seigneurs exhibent une richesse ostensible ? Pourquoi les pauvres ne peuvent-ils plus glaner alors que le bétail du seigneur se nourrit avant eux et que la famine menace ? Pourquoi, contrairement à leurs parents, ils n'ont plus le droit de profiter des bois comme d'un bien commun ?



En attendant le printemps. L'année 2018 fut rude et l'indice d'humidité des sols a atteint un niveau record. 703 mm d'eau sont tombés à Besançon et la température annuelle fut de 12,8° pour une moyenne habituelle de 11,11°. En 2016, il est tombé 1433,4 mm d'eau (moyennes 1987/2018 : 1069 mm) et il a fait 21,3° le 27 février dernier. Le Temps joue au yo yo...



Tout bénéf. Des écarts de 20 à 30 % entre les volume vendus et les volumes réels sont fréquents lorsqu'il est donné la *liberté* à l'acheteur de prélever ou bien lorsque le compteur de l'abatteuse ne se met en route qu'à 10 heures, alors qu'elle s'active depuis 8 heures. Des entournoupes pas exceptionnelles selon *Forêts Privées de BFC* de Février 2019.



Une action en justice appelant à retirer la biomasse forestière de la directive européenne sur les énergies renouvelables a été déposée le 4 mars par des plaignants de 5 états de l'UE.



Formations Spécialisées Marques Automobiles : L'écœurement nous assaille ! Alors que différentes critiques sont à formuler sur la Formation, qu'elle soit Territoriale ou Nationale, il nous paraît aberrant que même si il manque un M dans « S'initier à BMW », il nous paraît inopportun, ségrégationniste que seuls certains personnels spécialisés ou d'Agences spécifiques puissent prétendre à conduire des BMW. C'est là que les personnels conscients d'avoir des véhicules administratifs de marque Dacia, Peugeot, Citroën, ou même Suzuki ou Fiat, se sentent lésés...



Immo Braderie SPSI25 : Vente MF Remoray. Century21 vous propose d'acheter un bien ONF mal placé, bien ruiné de par les fautes partagées entre occupant et ONF depuis l'achat du bien en 1946, désormais inutile au service dicit la Direction Générale, qui est à même de juger de la conjoncture immobilière locale favorable aux logements de personnels de l'Etablissement. Estimé à 290 000 euros en 2010 par le cabinet de toilettes Roux, il est désormais à 130 000 euros, comme dirait DTPlazzalImmobilier, à 130 000 euros. Précipitez-vous pour vous faire un pied à terre dans le Haut-Doubs, possibilité d'avoir du bois de chauffage en FD à moins de cinq min de la MF, vue sur les maisons voisines, nombreux travaux à refaire.



Calamité agricole : Eté 2018, sécheresse. Grosses pertes dans les plantations. En confiant leurs travaux à l'ONF les communes espéraient une garantie de reprise. Une déclaration de calamité agricole est déclarée... mais par pour les forêts. Reste plus qu'au forestier de base à expliquer aux Maire que tout est à refaire « aux frais de la commune ».



Flash Accident B-F-Comté : Alors qu'après avoir bu quatre Whisky chez Dédé à 16H40 mercredi dernier, le garant de l'affouage en Forêt Communale de Truffe Sur Saône, je décide de rentrer de bonne heure afin de finir mes devis d'ATDO 2019. Empruntant avec mon VA flambant neuf la Route Forestière Communale des Aulnes, je vois un petit homme en tenue orange avec un casque avec une tronçonneuse qui me fait signe de la main. Je lui fais coucou à mon tour, mais soudain, je vois un végétal muni d'une grume et d'un houppier arriver sur le toit de mon VA qui se transforme en cabriolet. Heureusement, un coup de volant opportun alors que je roulais ma cigarette m'a permis de ne pas perdre ma perruque dans l'accident. Je descends de ma voiture par la vitre, je vois le petit homme en orange qui veut me porter assistance. Je lui dis merci, mais lui dis quand même qu'il déconnait, même pas un petit panneau de signalisation pour signaler des « traversées d'arbres dangereux ». Je lui stipule également que je lui avais mis dans l'état des lieux le mois dernier qu'on avait signé tous les deux sur le banc sous le gros tilleul de la Commune. Je lui ai dit que ce n'était plus tolérable, Stop ! Du coup, et bien je ne viendrais plus sur le chantier, trop dangereux pour un personnel ! Droit de retrait, et alerte au CTHSCT.



VISIONNAIRE

Dans un article daté de juin 2015, nous évoquions le climat social dégradé au sein de l'ONF et nous mettions en garde contre l'effet conjugué de l'augmentation de la charge de travail, de la réorganisation de notre Etablissement, de l'incertitude sur son avenir. Pour nous, ces facteurs mettaient en danger les salariés. Nous parlions alors « *d'alerte jaune* ». Trois ans avant le mouvement des gilets de la même couleur... Pas mal vu, non ?

Voici l'article du numéro 104 d'Antidote :

ALERTE JAUNE EN FRANCHE-COMTE POUR CLIMAT ORAGEUX

Des montagnes du Jura, aux confins des Vosges Saônoises, des turbulences climatiques sont signalées depuis quelques semaines.

Le climat social, déjà très instable, semble connaître une dégradation de forte intensité. L'activité électrique assez marquée conduit à des situations qui échappent à toute vigilance. Le niveau hiérarchique, lui-même concerné par ces épisodes tumultueux, paraît dépassé et confond solution et précipitation, voire même sanction et arbitrage.

L'augmentation de la charge de travail amplifiée ou non par les suppressions de poste, la réorganisation de notre établissement, l'incertitude sur son avenir représentent un facteur de risques qui met en danger le climat social au sein de notre organisation de travail. Un risque important n'est pas à exclure. Attention de ne pas passer de l'alerte jaune à l'alerte rouge. La crise majeure doit être évitée.

La responsabilité en incombe à toutes et tous, soyons vigilants à ne pas nous mettre en péril en acceptant des conditions de travail, des liens sociaux qui se dégradent. N'attendons pas qu'il soit trop tard pour réagir. Aujourd'hui, tous les signaux clignotent au rouge, n'attendons pas l'ultime coup de vent qui balaiera tout sur son passage.

Personne ne sortira gagnant d'une situation dégradée. N'attendons pas que l'amélioration vienne d'ailleurs, faisons en sorte que cette amélioration soit le fruit de notre engagement et réponde à nos attentes. L'ONF doit être doté de moyens qui lui permettent de mettre en place une organisation du travail qui ne mettent pas ses salariés en danger mais répondent aussi aux attentes de la société et du long terme.

Mettons tout en œuvre pour que le calme revienne après la tempête.



QUELQUES RECITS DU VIVANT

Un petit ouvrage, régal de lecture comme tous ceux écrits par un forestier nord-américain de la première moitié du 20ème siècle, Aldo Léopold (1). Avec Thoreau et Rachel Carson, écologiste qui dénonça dès 1962 les ravages provoqués par les pesticides, Léopold donne à voir les réseaux de dépendance et de complémentarité qui composent le tissu vivant d'un paysage. C'est aussi en forestier généraliste qu'il nous invite, à *penser comme une montagne*. En faisant la chronique d'un champignon très prisé au Japon, Anna Tsing actualise elle aussi ce regard, en nous donnant une surprenante leçon d'optimisme dans un monde désespérant (2).

Recueil de contributions données à des revues de chasse, d'agriculture et forestières, *L'éthique de la Terre* d'Aldo Léopold raconte de façon simple comment par exemple faire revenir des oiseaux dans et autour de sa maison, et aussi permettre, en en faisant la genèse, aux dynamiques naturelles de s'exprimer afin de mieux percevoir leur évolution et de les restaurer. C'est doté d'une solide culture technique qu'il s'interroge sur des plantations forestières poussives réalisées sur une terre rendue malade et qu'il cherche les raisons qui font que nous en sommes arrivés là. De cette plantation ratée ; « *Les forestiers chevronnés savent que la cause doit résider, non pas dans l'arbre, mais dans la microflore du sol, et qu'il faudra plus de temps pour restaurer cette flore qu'il n'en aura fallu pour la détruire* ». Mais le charme de son écriture opère vraiment quand par exemple, il observe le manège des écureuils qui rongent les rameaux de pin et manifestent, avec tout ce que cela provoque en cascade, un évident *sens de l'humour écureuilien*.

Même si ma préférence va à sa contribution intitulée, *Penser comme une montagne*, c'est du récit intitulé *Un bon chêne* que je dirai quelques mots. En convoquant des échelles temporelles et spatiales enchevêtrées, cette petite chronique narre, à travers les cernes de croissance d'un chêne, la conquête de l'ouest américain, l'évolution des paysages qui l'accompagne et par là même, toute l'histoire d'un pays. Banal pour un forestier, la chronique d'Aldo Léopold devient, par la magie de « *ces petits tas nommés « sciure » par les forestiers, de véritables archives pour les historiens* ».

Précaires comme les êtres et les choses qui les racontent, Aldo Léopold donne à voir des réseaux de dépendance du vivant, sous forme de récits qui sont autant de méthodes et aussi de pratiques d'acquisition de connaissance. Cette démarche permet de nouvelles perceptions comme en proposent également un récent ouvrage de Anna Tsing (2) : « *Les pins peuvent nous montrer de longues époques d'évolution ; les chênes racontent les changements environnementaux des établissements humains ; les champignons nous parlent des chances de vie ; et les humains se réorganisent par des mouvements sociaux. Ce n'est que si nous pouvons raconter des histoires à des échelles si différentes que nous avons une chance d'apprécier les trajectoires de multiples espèces et leurs conjonctions* ». Les récits de ces deux ouvrages réjouiront les forestiers.



(1) *L'éthique de la Terre*- Aldo Léopold-Petite Biblio Payot - 7,5 €

(2) *Le champignon de la fin du monde*- Anna Tsing- Ed. La Découverte -23,50 €

MISSION CONJOINTE D'EVALUATION DU COP 2016-2020

Notre Direction Territoriale a accueilli au cours de la semaine du 25 février deux Inspecteurs Généraux, qui font partie de la Mission Interministérielle (Ministères de la Transition Ecologique et Solidaire, de l'action et des Comptes Publics, de la Cohésion des territoires et des relations avec les Collectivités Territoriales, des Outre-Mer, de l'Agriculture et de l'Alimentation), afin de diagnostiquer le modèle économique de l'ONF.

Quatre autres comparses étaient également de la partie, sur d'autres DT. L'objectif de ces deux inspecteurs généraux venus localement était déjà de découvrir l'ONF ; en effet, aucun des deux ne savait réellement ce que pouvaient faire les personnels de cet établissement, que ce soit les personnels administratifs, les personnels de soutien, tout comme les équipes d'OF ou les personnels de terrain ! Encore moins comment l'ONF fonctionnait, cependant avec un financier sur les deux, la compréhension de la lecture comptable de notre établissement, allait vite se faire. Ils doivent bien sûr prendre en compte les fonctions économiques, environnementales et sociales de la forêt. Cependant, il apparaît pour tous les membres du CA de l'ONF, partenaires, institutionnels, que le seul modèle économique fondé sur la seule valorisation-commercialisation de la production de bois et recettes de la chasse (en Forêt Domaniale) n'est pas tenable. Il est clair, et cela l'était également pour les deux IG, que les autres missions régaliennes, et d'autres missions, plus générales mais tout aussi importantes, primordiales pour la société dans son ensemble, de par les services rendus par l'Etablissement, doivent être rémunérées à leur juste prix. Mais de quelle manière ?

Plusieurs scénarii sont envisageables, comme le maintien du statut d'EPIC avec augmentation des frais de garderie et perceptions d'une part des taxes sur les aménités forestières. Mais aussi privatisation globale avec changement de statut allant vers une SA, avec politique renforcée de dé-fonctionnarisation de l'emploi, et développement de l'activité concurrentielle, privatisation intégrale. Une autre possibilité est la privatisation partielle avec abandon de certaines missions, différenciation du régalien et du concurrentiel, avec régression accrue des effectifs de fonctionnaires, perte de prestations liées au « service public » pour les Collectivités, spécialisation de certains collègues. Une autre éventualité, souhaitée par bon nombre de personnels et de syndicats est la transformation de l'Etablissement en EPA, Etablissement Public Administratif, avec maintien des personnels fonctionnaires reversés pour tout ou partie à l'Agence Française pour la Biodiversité AFB (qui deviendra Office Français pour la Biodiversité au 1/01/2020 en y intégrant l'ONCFS). De nombreuses autres pistes sont envisagées, sans aucune certitude. Les IG ont même évoqué le fait qu'en dépit de leur rapport, les Ministères puissent ne pas tenir compte du tout de leurs pistes de réflexion et avis. Il faut aussi intégrer à cela la position de la FNB, des COFOR. Ces dernières sont largement échaudées actuellement par les annonces de l'Etat en termes d'encaissement des recettes communales forestières.

Nous n'avons plus aucune certitude sur l'avenir de notre cher Etablissement, au sein duquel nous sommes entrés pour la forêt, pour sa gestion, pour la multifonctionnalité des forêts que nous gérons, qui que nous soyons à l'ONF. Nous allons voir notre Etablissement évoluer très rapidement, si par ailleurs nous ne manifestons pas nos souhaits-revendications à travers les différentes actions proposées par l'Intersyndicale forte.

Il n'est encore pas trop tard, mais sachez que le second semestre sera fatidique pour l'intégralité des personnels, sans compter les impacts sur les forêts, sur nos partenaires, etc.



SOLIDAIRES DU BURKINA FASO

Depuis de nombreuses années, notre syndicat est en lien avec des syndicats forestiers d'Afrique de l'Ouest. Le 11 janvier, par une lettre ouverte, le Synteth du Burkina Faso dénonce les conditions faites au personnel en charge des ressources naturelles et forestières. « *Voici plusieurs années dit leur communiqué, que les agents de l'environnement, de l'économie verte et des changements climatiques tentent de contenir leur colère face aux vexations, frustrations et la mal gouvernance (dont ils sont l'objet)... pendant que la désertification et les changements climatiques aggravent la paupérisation* ». Nos camarades forestiers du Burkina dénoncent « *une politique clientéliste (qui) prend le pas sur la qualification lors des embauches* ».

Le Burkina est un des pays les plus pauvres de la planète et 80 % de sa population vit de l'agriculture. Enclavé, il est situé sur la frange sahélienne qui va de Dakar à Djibouti en passant par N'Djamena. Zone très sensible à la moindre augmentation des températures, le maintien et l'augmentation de sa surface arborée est vitale. La confrontation des forestiers avec les paysans y est souvent conflictuelle et parfois fatale. En effet, le bois constitue souvent la seule ressource disponible pour la cuisson des aliments. S'y ajoute à présent une insécurité grandissante en provenance des régions frontalières (Mali/Niger) d'où proviennent des groupes qui occupent les forêts et des réserves naturelles. La perte d'influence des chefferies traditionnelles ainsi que l'abandon de l'Etat facilitent l'implantation de maquis dans certaines zones préservées. Ce problème est aggravé par le fait que les populations se sont senties dépossédées de leurs terres par la création de ces espaces naturels protégés et aussi par leur expulsion des zones de chasse commerciales gérées par des étrangers. Des groupes armés y font à présent régner la terreur et des forestiers sous équipés et en sous-effectifs se trouvent de plus en plus confrontés à des groupes islamistes qui y ont trouvé refuge. Ces troubles ont fait 340 victimes dans le pays depuis 2015 et 3 forestiers y ont laissé la vie depuis le début de l'année, lors de 12 accrochages, précise le communiqué de nos collègues burkinabés.

Coincés entre *le vent fou du réchauffement* et les violences sociales et politiques, le Burkina Faso, malgré une société civile et des syndicats actifs, subit des conditions de *vie dures comme le caillou* selon la formule d'un préfet de Côte d'Ivoire. Outre un soutien régulier, le SNU Solidaires aide matériellement le Synteth et vient de verser une aide au syndicat des forestiers du Burkina Faso, afin de fournir assistance aux familles et de faire valoir auprès des tribunaux les droits des forestiers et de leurs familles victimes de ces violences.



FICHE DE POSTE, APPEL DE CANDIDATURE

OFFICE NATIONAL DES FORETS Direction Générale
Aile gauche de l'Elysée, porte 22
Rue de l'Elysée 75000 PARIS
Directeur Général de l'ONF

N° du poste : 82001NUL - Numéro Epicéa : MOISI-069		
Catégorie : A+ : OF-TFT-Apprenti-AAP1-AAP-SA Localisation : PARIS délocalisable partout		
Cotation parcours professionnel : A4bis-B2		Cotation part fonction PF-R : 260 000 euros / an, panier repas non compris
Poste susceptible d'être vacant au 01/06/2019 – Prise de poste souhaitée au 01/06/2019 Co-Directeur Chambre Nationale d'Agriculture		
Présentation de l'environnement professionnel	L'ONF gère en France quelques Forêts Publiques, sur 6 Directions Territoriales, 4.8 Millions d'ha, Effectifs : en baisse, objectif atteint en 2018 de ne plus recruter de fonctionnaires qui plombent le budget au niveau CAS Pension ; environ 7 000 à l'horizon fin COP 2016-2020 aidé par la Mission Interministérielle. L'organisation de la DG sera revue en mai 2019. Elle ne comprendra plus que 3 services, ComptaDRH, ONF IndustriesMarketing et ONFInvestissement.	
Objectifs du poste	Sabrer encore 1 500 postes en deux ans ; collaborer étroitement avec les Ministères et la FNB ; inviter les COFOR à une GardenPartouze pour renouer le dialogue après ne pas les avoir informées de tous les changements majeurs au premier semestre 2019.	
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	Représente l'Etablissement auprès des interlocuteurs institutionnels. Entretient une relation privilégiée avec les Directeurs Territoriaux ; doit essayer de moins mépriser ses collaborateurs N-12 . Tente d'animer le dialogue social sur son périmètre d'intervention et participe à la destruction des collectifs de travail. Ne définit pas la stratégie, ni ne négocie les objectifs et moyens de sa DG. N'élabore des directives de projets pérennes pour la forêt publique et les personnels attachés à ces missions. Conçoit ardemment et déploie les outils de suivi de l'activité. Définit les incompétences nécessaires à l'atteinte des objectifs nationaux ou territoriaux. Manage durement comme son prédécesseur ses collaborateurs directs. Valide les non-besoins en formation. Anime le comité de direction, prends contact auprès du Club Med pour cogestion de sa structure. Met en œuvre l'organisation de référence définie par note de service ou Instruction élaborée de manière unilatérale.	
Champ relationnel du poste	Pas de relations spécifiques positives à avoir, possibilités de prix sur des relations tarifées suite à Conventions CL-3 en Forêt du Bois de Boulogne.	
Compétences liées au poste	SAVOIRS	SAVOIR-FAIRE
	- Mauvaises qualités relationnelles, leadership et disponibilité. - Méconnaissance des politiques publiques et territoriales - Désintérêt des processus métiers et du fonctionnement de l'ONF apprécié	- Incompétences en animation et management d'équipe - Incapacités de dialogue et de négociation. - Inaptitude à représenter l'ONF et sens de la diplomatie - Incapacité à prendre des décisions - Sens peu développé du relationnel avec les élus et les partenaires - Aptitude à simplifier et ne pas donner de sens
Personnes à contacter	M. Christian DUBREUIL , expert national indépendant Postes Hauts-Dirigeants christian.enfoiré.fonctionnairesupprimés.forêtruinée@onf.fr Tél: 01 01 01 01 01	

IL ÉTAIT UNE FOIS

Pour les nostalgiques de l'ONF des années 1996-1997, veuillez regarder ce qu'était à même de proposer l'Etablissement à ses personnels, et non l'APAS. Vous noterez le parrainage, les aides, les autorisations d'absence, la représentativité. Notez aussi que désormais, il faut presque l'aval du Secrétaire Général de chaque Agence pour « avoir » un nouveau toner, cartouche d'encre pour travailler à son poste.. Les temps changent...

14, rue Planchon
BP 329
25017 Besançon cedex
Tél : 81 65 78 80
Fax : 81 62 87 51

Objet : Bourse de Projets Sportifs 1997.

Le Département de la Communication lance la 5ème édition de la Bourse des Projets Sportifs (engagement par l'O.N.F. d'une ou plusieurs équipes sur 3 manifestations sportives de niveau national, européen ou international).

Comme en 1996, les disciplines choisies par l'O.N.F. sont :

- février 1997 : ski de fond - La Transjurassienne
- août 1997 : raid VTT - La Transmaurienne
- octobre 1997 : semi-marathon Marseille - Cassis.

Les éventuelles demandes de candidatures, sur imprimé ci-joint, doivent m'être transmises pour le 27 novembre au plus tard (ces demandes doivent être envoyées groupées au Département de la Communication avant le 30 novembre).

Les critères de choix du jury seront basés sur les résultats sportifs des intéressés dans les disciplines retenues. A priori, ne seront donc prises en compte que les candidatures reposant sur des références sportives en la matière (pratique régulière, participation antérieure à des manifestations analogues, etc...).

Une des épreuves choisies par le Département de la Communication se déroulant en Franche-Comté (La Transjurassienne), priorité sera donnée aux demandes de candidatures à cette épreuve.

Diffusion - T (PN et P.S.) + Site L'Adjoint au Chef du Service Départemental,

Les candidats devront parvenir leur candidature directement au S.D.

Paris, le 18/11/96

P.J. :

- Demande de candidature
- Règlement 1996 (reconduit vraisemblablement en 1997)

Le Chef de Division,

Valérie MERCKX

COPIE pour information à :

- Ch. DEMOLIS
- P. REMOUSSENAUD
- G. PRETCEILLE

François PRADAL

ARTICLE 1er : L'Office National des forêts organise en 1996 la troisième édition de la bourse de projets sportifs.

ARTICLE 2 : L'Office National des Forêts engagera une ou plusieurs équipes sur trois manifestations sportives débouchant sur une mise en compétition ou sur la réalisation d'une performance au niveau national, européen ou international.

ARTICLE 3 : Les disciplines choisies par l'ONF sont :

- le ski de fond (probablement la Transjurassienne)
- le VTT (probablement Marseille-Cassis)
- la course à pied (Probablement Marseille-Cassis)

ARTICLE 4 : Les personnels désirant s'inscrire à l'une des trois épreuves enverront leur candidature soit à titre individuel soit à titre individuel soit dans un dossier groupant plusieurs candidatures. Dans ce dernier cas un chef d'équipe sera désigné pour représenter tous les candidats.

ARTICLE 5 : Les critères de choix du jury seront basés sur les résultats sportifs des candidats dans les disciplines intéressées.

ARTICLE 6 : Le nombre de participants par épreuves est fixé à dix personnes maximum pour les épreuves de VTT, 20 pour le ski de fond, quarante pour la course à pied.

Le nombre de participants définitif sera arrêté en fonction des critères de nombre retenus par les organisateurs et des résultats sportifs des candidats. Il est admis que les équipes peuvent compter des membres extérieurs à l'établissement à hauteur maximale de 30 %.

ARTICLE 7 : La bourse est ouverte à tous les personnels fonctionnaires et aux personnels ouvriers bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée ainsi qu'aux contractuels de droit public et aux ouvriers bénéficiant d'un contrat à durée déterminée à la date des épreuves.

ARTICLE 8 : Les dossiers de candidatures pourront être retirés à partir du 10 décembre. Les candidatures devront être déposées avant le 31 décembre auprès de la direction régionale à laquelle appartient le candidat ou le chef de projet en cas de candidature groupée. Les directions régionales transmettront les dossiers au fur et à mesure de leur arrivée avec leur avis pour le 8 janvier 1996 dernier délai.

ARTICLE 9 : La commission de parrainage se réunira à partir du 11 janvier 1996. Elle est habilitée à faire appel à des spécialistes extérieurs. Les résultats seront proclamés au plus tard le 15 janvier 1996.

ARTICLE 10 : Les candidats retenus se verront attribuer les aides suivantes :

- **financement des inscriptions aux épreuves et des frais de transport**
- **une somme de 30 000 F à répartir entre les trois équipes**
- **Prise en charge des tenues :**
 - VTT : cuissards, maillots, coupe vent
 - semi marathon : shorts, maillots
 - ski de fond : Combinaisons
- **1000 heures d'autorisations d'absence à répartir entre les candidats retenus pour les trois épreuves. Ce crédit d'heures pourra être utilisé pour l'entraînement et/ou les temps d'épreuves et de déplacements.** Le programme de répartition de ces heures devra recevoir l'accord des supérieurs hiérarchiques concernés. En cas de litige, c'est le département de la communication qui tranchera.

ARTICLE 11 : Les accidents durant ces périodes ne sont pas considérés comme accidents du travail. Les candidats devront disposer d'une assurance personnelle couvrant les risques d'accident qui pourraient survenir durant ces périodes d'autorisation d'absence.

ARTICLE 12 : Obligation est faite à chaque lauréat :

- de porter les couleurs de l'ONF pendant les épreuves auxquelles il participe dans le cadre de la Bourse des Projets Sportifs,
- de confirmer son appartenance à l'ONF lorsque cela sera possible et opportun (interview par exemple),
- d'autoriser l'ONF dans le cadre de ses actions de communication interne et externe à citer expressément son nom et exploiter les images des épreuves.

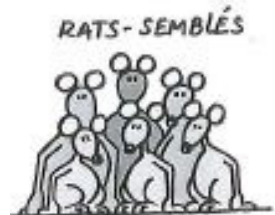
à Paris le 6 décembre 1995

FUSION D'UT (SUITE DE LA SUITE)

Laissons LAISSEY là où il est.

Après avoir eu une réponse négative du DA concernant la possibilité de trouver un nouveau local pour l'UT Bouclans Roulans, une réunion a été organisée à l'ancienne gare de Laissey.

Le conseiller régional de la SNCF, la responsable « immobilier » de la DT, les deux responsables d'UT B&B (Bouclans & Baume) ainsi que certains agents étaient réunis pour savoir à quelle sauce on allait être épongés !



Les agents de Baume les Dames, ayant demandé au DA une étude d'impacts et n'ayant pas eu de réponse, s'étonnèrent que cette réunion soit maintenue et si ambitieuse. Les calculs ont été faits en interne pour essayer de contrecarrer la décision sous-jacente. Plus de 8 000 €/an de perdus pour les trajets voitures si on prend un aller-retour par agent par semaine de Baume et Laissey, ainsi que 4 par semaine pour les interventions du RUT en forêt, sans compter les risques d'accidents routiers accrus et le temps perdu. Le loyer de Laissey serait de 4 000 € environ plus cher pour une année, en comparaison avec les 2 locaux d'UT réunis.

RAT-FISTOLÉ



Ces arguments ne sont visiblement pas recevables alors que la crise financière frappe l'Office de plein fouet. Nous pouvons donc aisément penser que les économies auxquelles songent nos chefs seront plus importantes à l'avenir. Petit espoir, la visite conclut que le bâtiment ne convient pas aux contraintes des forestiers : pas de pièce aux normes pour les bombes de peinture, murs porteurs à abattre pour faire une vraie salle de réunion...

A cela s'ajoute la montée au créneau du Maire de Baume les Dames qui souhaite garder l'ONF sur sa commune, balayée d'un revers de main.

Conclusion n°1 : il n'y a pas de communication sur l'avenir, ni du DA, ni du DT, ni de la responsable immobilière.

Conclusion n°2 : si la direction est en faute, demander une réclamation en se référant à la conclusion n°1.

RAT-LE-BOL



NAISSANCE D'UNE RELATION TOXIQUE

Il y a les maladies du *corps*, les maladies de l'*esprit*, et il y a les maladies *relationnelles*. Ces dernières peuvent être terribles. On parle de **relations toxiques**, qui empoisonnent leurs victimes ; elles risquent de naître lorsque deux personnalités bien particulières se rencontrent.

Deux personnalités très particulières :

La première, que nous appellerons Narcissique, a une haute opinion d'elle-même, ne pratique pas l'introspection, ne connaît pas les scrupules, les regrets, les remords. Elle est persuadée de ne jamais commettre d'erreur. Si elle échoue, c'est de la faute des autres, jamais de la sienne. Elle n'éprouve pas de compassion pour la personne injustement accusée mais, au contraire, un sentiment de supériorité, celui d'avoir été « *plus maligne* ».

L'autre, que nous appellerons Empathique, doute d'elle-même, se pose constamment des questions sur sa valeur, ses mérites. En cas de conflit, son réflexe est de croire que c'est de sa faute. Elle s'excuse, se fait des reproches, se remet en question. Elle prend sur elle la responsabilité de restaurer la paix et l'harmonie, même s'il faut se sacrifier.

Quand Empathique rencontre Narcissique, la relation peut vite devenir toxique. Chaque fois que surgit un conflit, Narcissique impose son point de vue et n'hésite pas à accabler Empathique, qui n'ose pas répondre de peur d'aggraver la situation. Quand Narcissique se trompe, elle en fait porter la responsabilité à Empathique. Empathique suppose qu'il y a eu un malentendu et que Narcissique croit sincèrement que ce n'est pas de sa faute. Elle cherche des excuses à Narcissique car elle déteste les conflits et s'interdit d'avoir une mauvaise opinion des autres.

« *Si je fais les concessions nécessaires, pense-t-elle, Narcissique deviendra gentille avec moi.* » Car ce qui lui importe avant tout, c'est de se sentir appréciée, aimée.

Mais Empathique obtient l'exact contraire de ce qu'elle espérait.

Voyant qu'Empathique se remet en cause, s'adapte, et fait tout pour éviter le conflit, Narcissique s'engouffre dans la brèche et redouble d'exigence vis-à-vis d'Empathique. Empathique se remet encore plus en question, ce qui nourrit ses doutes sur elle-même. Elle se consume en questionnements, se demandant *pourquoi, comment*, « *ce qui fait que* » Narcissique est si méchante avec elle. Elle ne comprend pas que Narcissique *profite de la situation*, tout simplement.



Narcissique, nous l'avons dit, n'a jamais de scrupules ni de remords. Elle n'éprouve aucune culpabilité à obtenir des avantages au détriment d'Empathique. Au contraire, elle est fière de *dominer*. Elle voit dans la soumission d'Empathique un signe, non de gentillesse ni de générosité, mais de *faiblesse*. Empathique a le réflexe inverse. Elle ne peut pas imaginer que quelqu'un soit indifférent à la douleur des autres et à l'injustice, puisqu'elle-même y est si sensible. « *J'ai dû faire quelque chose qui justifie l'attitude de Narcissique envers moi, se dit-elle, car sinon Narcissique s'apercevrait que je souffre et m'aiderait, c'est certain !* »

En réalité, Narcissique n'a aucune intention de l'aider. Elle continuera de l'exploiter tant que ce sera dans son intérêt et tant que l'autre ne réagira pas. Et c'est facile car il est probable qu'Empathique refusera tout secours de l'extérieur. Elle a une image si dévalorisée d'elle-même qu'elle pense que les personnes qui cherchent à intervenir pour la protéger *se trompent, qu'elles ne se rendent pas compte que tout est de sa faute*.

Comment sortir de cette situation terrible ? Il faut pour cela qu'Empathique comprenne l'arme fatale dont se sert Narcissique, et qu'elle la neutralise. Cette arme s'appelle **l'identification projective**.

Une **projection** est un terme de psychanalyse qui désigne le fait d'attribuer aux autres des sentiments inavouables que l'on éprouve soi-même, mais qu'on ne veut pas reconnaître.

Par exemple, une personne brutale qui ne se reconnaît pas comme telle, mais qui voit partout des personnes brutales. Les personnalités narcissiques utilisent ce mécanisme de défense constamment. Dans les thérapies de couple par exemple, il est fréquent de rencontrer des pervers narcissiques qui « diagnostiquent » leur partenaire victime comme étant pervers narcissique.

L'**identification** est ce que ressent la victime du narcissique. La victime est capable d'empathie. Ayant le « cœur ouvert », elle absorbe facilement, inconsciemment, les projections du narcissique, et les identifie comme siennes. Ainsi, lorsque le narcissique projette ses émotions négatives sur sa victime, cette dernière éprouve instantanément de la honte, de la culpabilité, un sentiment d'illégitimité, d'incompétence, de dévalorisation.

Le narcissique en profite pour l'isoler, l'exploiter, lui extorquer des faveurs. La victime s'étirole et perd encore plus confiance en elle-même. Ses mécanismes d'autodéfense, faibles au départ, s'érodent encore. Elle se sent de plus en plus dépendante du narcissique, engluée dans le cycle mortifère de *l'identification projective*. Empathique peut briser cette chaîne en prenant conscience du mécanisme. Sa compréhension la protégera contre les distorsions de Narcissique, qui lui fait croire qu'elle est coupable et responsable de sa situation. Le processus de guérison est long et douloureux car Empathique ressentira encore de la honte, honte cette fois d'avoir été victime de Narcissique. Elle se sentira nulle et faible vis-à-vis de Narcissique, qui a su l'exploiter et semble sortir grande gagnante de la relation. Il est très important alors qu'Empathique comprenne que ce ne sont pas ses défauts, mais au contraire ses qualités (empathie, bienveillance, générosité, sens de l'honneur et du devoir...) qui l'ont rendue vulnérable. Que ce n'est pas à elle d'avoir honte, mais à Narcissique.

Narcissique n'a aucun mérite d'avoir abusé d'elle. Son absence de scrupules n'est pas une marque de force mais de faiblesse. Son énergie n'est tournée que vers elle-même, elle n'a pas assez de force pour tenir compte des besoins et des droits d'autrui. Elle est dans l'imposture, puisqu'elle doit ses succès à une autre. Narcissique a besoin de se nourrir des qualités des autres. C'est une sorte de vampire, qui piétine ou régresse car elle ne se confronte pas à ses limites. Empathique pourra retrouver son assurance en comprenant que sa capacité à regarder en face ses faiblesses et ses failles est une marque de courage et de force. Cette lucidité lui permet de progresser. En portant un regard vrai sur Narcissique, Empathique s'apercevra d'ailleurs que Narcissique a besoin d'elle, alors qu'elle n'a pas besoin de Narcissique pour vivre.

Pour preuve, lorsqu'Empathique décidera de mettre fin à la relation, Narcissique n'aura de cesse que de maintenir un lien avec elle, ou de la remplacer par une autre victime. Empathique, de son côté, aura tiré les leçons de l'expérience. Elle ne risquera plus de tomber entre les griffes d'un autre narcissique, car elle les repère désormais à trois kilomètres. Elle aura souffert, mais elle aura progressé. Elle se sera renforcée.

Bravo Empathique !

Toute ressemblance avec des acteurs-collègues que vous connaissez, ou que vous supposez jouer ces deux rôles n'est pas fortuite ! Cela est plus fréquent que l'on croit, surtout dans le monde actuel de l'Établissement où chacun peut y jouer un rôle afin d'assouvir ses pulsions directrices, sa soif de pouvoir, de maîtrise sur autrui...



COTISATIONS 2019

GRADE	Cotisation annuelle
❖ Adjoint Administratif	132 €
❖ Chef de District Forestier	
❖ Adjoint Administratif 2ème Classe	144 €
❖ Adjoint Administratif 1ère Classe	156 €
❖ Technicien Forestier	168 €
❖ Secrétaire Administratif Classe Normale	180 €
❖ Technicien Principal Forestier	
❖ Secrétaire Administratif de Classe Supérieure	192 €
❖ Secrétaire Administratif de Classe Exceptionnelle	204 €
❖ Chef Technicien Forestier	228 €
❖ Attaché Administratif	264 €
❖ CATE	
❖ IAE	276 €
❖ Attaché Administratif Principal	300 €
❖ IDAE	
❖ IGREF	348 €
❖ IGREFC	
❖ IGGREF	420 €



- le montant de la cotisation due par un stagiaire (lors d'une première prise de poste à l'ONF), est équivalente à

50 % du montant de la cotisation de son grade

- pour les adhérents relevant du droit privé, la cotisation est égale à **0,75 % du salaire net**

- la cotisation des adhérents à temps partiel est égale à la cotisation du grade x % du temps travaillé

- les adhérents retraités payent **50 % de la cotisation** de leur dernier grade

- les cotisations syndicales sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de **66 % du montant total**

BULLETIN D'ADHESION SNUPFEN

NOM.....Prénom.....

Date de naissance Grade

Adresse.....

Tél : fax : mail :

Le

Signature

**Bulletin à envoyer à : Rémy BESSOT - 14 rue Jean de la
Fontaine - 39300 CHAMPAAGNOLE -
☎: 03.84.52.06.74**

Contactez-le pour obtenir un imprimé de prélèvement automatique

ATTENTION : l'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de PAC (prélèvement automatique de cotisation) auprès du trésorier régional (n'oubliez pas de joindre alors un RIB ou un RIP)

*Ils n'étaient que quelques-uns, ils furent foule soudain, ceci est de tous les temps.
Paul Eluard*

L'HOMME QUI MARCHE

Je suis un marcheur. J'arpente des sentiers lumineux et ventés, la lisière de nations très anciennes. Je parcours jour après jour le même chemin, sillonnant les pays d'altitude, suivant pas à pas mon bout de frontière Italie-France, au mètre près. J'en connais chaque vallon, chaque torrent, chaque alpage. Je longe cette limite d'un seul côté, jalonnant sans les mêmes crêtes, franchissant les mêmes cols, passant d'un horizon à l'autre : mont Cenis au nord, mont Viso au sud, mont Thabor au centre. Des sommets, des vallées, des alignements de cimes à contourner, des arêtes à franchir ... J'en explore les pentes et les parois, les lacs, les arbres et les cailloux, les tournants, les mamelons. C'est comme une peau. J'ai l'impression de suivre une ancienne séparation douce et affaiblie... Je frôle, je foule, je déroule ma vie entière sur ce bout de frontière inusable. Je suis le marcheur d'un seul chemin ... Robert Coublevie, ancien pion au lycée agricole d'Embrun (Hautes-Alpes), chemineau par passion et par mélancolie, pauvre par obligation, endurant par devoir, cocu par négligence, arpenteur et fuyard.

Il bruine. Cela fait une semaine que le temps est couvert, qu'il pleuviote par intermittence. Malgré tout, j'avance sur la Ligne. Je marche entre les bancs de brume sans penser à rien, en suivant ma limite, en lui rendant hommage en quelque sorte. Ce sentier ne délimite plus grand-chose depuis que l'Europe a supprimé les frontières. Je l'arpente au mètre près. Je ne le franchis jamais. Ma femme m'a quitté il y a cinq ans. Depuis, je me contente de suivre un bout de chemin que l'Europe a aboli. L'Europe a supprimé aussi les idéaux, les rêves, les utopies ... Reste le fric, auquel plus personne ne croit chez nous, les marcheurs, les petits soldats du quotidien... Il y a belle lurette que les chemineaux ne s'intéressent plus aux cahots financiers de ce monde.



A l'amour ou l'amitié parfois, quand on croise quelqu'un, qu'on partage un casse-croûte, qu'on aide à porter un sac ou un souvenir... Le plus souvent, il ne se passe rien. On troque trois mots contre un itinéraire, des paroles rares, précieuses, qui restent mais qui ne pèsent jamais.

Je parcours mon sentier immergé dans la beauté omniprésente. Toute cette beauté, Elia et moi, on la boit des yeux... On la scrute, on la célèbre. On avance entre deux pays que plus rien ne sépare sinon de vieilles bornes en pierre, des blockhaus, des casemates à demi enterrées et puis ce sentier paisible, gorgé d'eau ces temps-ci, qui serpente d'un nuage à l'autre.

Yves Bichet - Editions Mercure de France (2014)